

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 01 AVRIL 2021

Présents : Philippe SCHAEFFER – Arnaud NOEL – Céline BELONY – Murielle BARBE – Lydie PETIT.

Absents excusés : Gérard BLANCHON (donne procuration à Murielle BARBE) et Vanessa BARTHELEMY (donne pouvoir à Philippe SCHAEFFER)

Secrétaire de séance : Murielle BARBE

1. **Budget principal**

Vote du compte administratif 2020

Le Maire présente le compte administratif de l'exercice 2020, identique au compte de gestion 2020. Philippe SCHAEFFER, le Maire n'a pas pris part au vote.

Investissement

Dépenses : **191 284.40 €**
Recettes : **114 250.05 €**
Reste à réaliser : **35 257 €**

Fonctionnement

Dépenses : **55 786.82 €**
Recettes : **218 175.68 €**

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement : **- 77 034.35 €**
Fonctionnement : **162 388.86 €**
Résultat global : **85 354.51 €**

Vote du compte de gestion 2020

Le compte de gestion 2020 conforme aux écritures de la comptabilité administrative est voté à l'unanimité par le conseil municipal qui autorise le Maire à le signer.

Affectation du résultat

Le Conseil Municipal, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2020, adopte à l'unanimité l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020 :

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT 2020	
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	77 034.35 €
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	85 354.51 €
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DEFICIT	77 034.35 €

Vote du budget primitif 2021

Les membres du conseil municipal prennent connaissance du budget primitif 2021. Après délibération, les propositions sont acceptées à l'unanimité pour les sommes suivantes :

- **Fonctionnement**
Dépenses : 72 325 € Recettes : 152 229.51 €
- **Investissement**

Dépenses : 141 291.35 € Recettes : 141 291.35 € (dont 35 257 € de RAR)

2. Vote des subventions

Le conseil municipal réuni décide à l'unanimité d'attribuer les subventions suivantes pour l'année 2021 comme suit :

- Familles rurales	50 €
- Amicale des donneurs de sang	50 €
- ADMR	90 €
- École de Gerbéviller	300 €
- Octobre rose	50 €
- Souvenir Français	50 €

3. Vote des taxes directes locales

Après en avoir délibéré, le conseil municipal se propose de maintenir pour l'exercice 2021, les taux d'imposition 2020.

- Taxe foncière (bâti) :	26.72 % (9.48 + 17.24)
- Taxe foncière (non bâti) :	32.15 %

Le produit attendu pour l'année 2021 s'élève donc à : 11 926 €

4. Révision du loyer du logement communal

Le Maire explique que suite aux travaux de rénovation énergétique le bâtiment communal a pris de la valeur et propose de réévaluer le loyer du logement communal.

Aujourd'hui, le loyer est de 498.20 €.

Les travaux réalisés apportent une réelle plus-value au logement.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, décide de réévaluer le loyer à 520 € à compter du 1^{er} juin 2021.

5. Questions diverses

- Jardin du souvenir : il est proposé d'installer un jardin du souvenir au cimetière en complément du columbarium ; plusieurs devis pour étude vont être demandés.
- CLS Mentale : dans le cadre du contrat local de santé organisé par le Pays du Lunévillois, le Maire explique que les groupes de travail sont ouverts à tous.
- Nettoyage du village : suite aux nouvelles mesures sanitaires, la journée « nettoyage du village » est décalée au samedi 22 mai.
- Aire de jeux : le CAUE intervient le 2 avril 2021 pour réfléchir au projet.

La prochaine réunion aura lieu le vendredi 7 mai à 20h15.

Philippe SCHAEFFER	Arnaud NOEL	Céline BELONY	Murielle BARBE
Lydie PETIT	Gérard BLANCHON	Vanessa BARTHELEMY	